

ENGRAIS CE - Chélate de cuivre (EDTA)

COMPOSITION

Cuivre (Cu) : 93 g/L



Produit utilisable en agriculture biologique en application du RCE n°834/2007

CARACTÉRISTIQUES

Formulation	Chélate EDTA
Utilisation	Foliaire et Sol
Conditionnement	10 L
Conditions de stockage	A conserver dans un endroit frais et sec. A protéger contre le gel et autres températures extrêmes (températures supérieures à 40°C).
Conservation du produit	36 mois
Forme	Liquide (SL)
Densité	1.23

Cu chélaté EDTA

INTÉRÊTS AGRONOMIQUES

Rôles des éléments	Caractéristiques	Intérêts de la formulation
<p>Cuivre :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Rôle enzymatique - Rôle sur la photosynthèse - Synthèse des protéines - Synthèse de la lignine - Fertilité des épis 	<p>INO-CHEL Cu93 EDTA prévient et corrige les déficiences en Cuivre de toutes les cultures exigeantes.</p> <p>INO-CHEL Cu93EDTA garantit des hauts niveaux de rendement et améliore la qualité des productions (poids spécifique, teneur en protéines).</p> <p>INO-CHEL Cu93 EDTA est étudié pour les applications foliaires et convient également pour application au sol en cas de redressement. Sa forme chélatée EDTA permet d'obtenir une action rapide et systémique optimisant le fonctionnement photosynthétique de la plante.</p>	<p>Efficacité et rapidité d'action des chélates EDTA. L'agent chélatant EDTA permet à l'élément d'être entièrement assimilable et de mieux migrer dans les tissus de la plante : action systémique.</p>

MODE D'EMPLOI

APPLICATION AU SOL

> TOUTES CULTURES

Dose : 3L/ha - Avant la levée

APPLICATION FOLIAIRE

> CEREALES A PAILLE

Dose : 1,5 L/ha (concentration maxi : 0,75 %) - Stade : 1 à 2 applications de début tallage à épis 1 cm

> MAÏS ET AUTRES CULTURES DE PLEIN CHAMP

Dose : 1 L/ha (concentration maxi : 0,5 %) - Stade : 2 à 3 applications dès l'apparition des symptômes sur feuillage suffisamment développé

CAS PARTICULIER DU TRAITEMENT D'AUTOMNE SUR ARBRES FRUITIERS

Tenir compte des effets co-latéraux du Chélate de cuivre qui est connu pour son effet défoliant.

Arbres fruitiers : 10 L/ha. Utiliser un volume d'eau important 1000 L/ha

CONSEILS PRATIQUES D'UTILISATION

Pour une efficacité optimale, utiliser un volume d'eau/ha suffisant pour obtenir une répartition homogène sur le feuillage ou sur le sol. Préférer les traitements aux températures entre 6 et 25°C. Evitez les applications en cas de sécheresse, d'humidité importante, de gel, de pluie ou lorsque ces conditions sont attendues. Agiter le bidon pour homogénéisation. Verser progressivement le produit à travers un filtre, une fois la cuve à moitié remplie d'eau et le système d'agitation en marche. Maintenir l'agitation pendant toute la durée de l'application. Rincer l'emballage deux fois et nettoyez tous les équipements avant et après utilisation.

MELANGE / CO-APPLICATION : Lire attentivement toutes les étiquettes et se conformer au mode d'emploi ainsi qu'aux recommandations sur les produits devant être co-appliqués ou non. Certains paramètres, extérieurs au contrôle du fabricant ou du distributeur, peuvent avoir des répercussions sur les performances des produits co-appliqués. Par conséquent, la co-application est réalisée aux risques et périls de l'utilisateur final. En cas de mélange avec d'autres produits, effectuer toujours un test préalable et incorporer ce produit en dernier. Vous pouvez également contacter le fabricant ou le distributeur pour obtenir des conseils

ATTENTION - Contient EDTA CU(NH4)2 - H302 : Nocif en cas d'ingestion - H319 : Provoque une sévère irritation des yeux



IMPORTANT : Respecter les usages, doses, conditions et précautions d'emploi mentionnés sur l'emballage qui ont été déterminés en fonction des caractéristiques du produit et des applications pour lesquelles il est préconisé. Conduire sur ces bases, la culture et les traitements selon la bonne pratique agricole en tenant compte, sous votre responsabilité, de tous facteurs particuliers concernant votre exploitation, telles que la nature du sol, les conditions météorologiques, les méthodes culturales, les variétés végétales, la résistance des espèces... Le fabricant garantit la qualité et la conservation de ses produits, vendus dans leur emballage d'origine sur la durée mentionnée sur les fiches techniques. Il garantit leur conformité à la formule indiquée sur l'emballage et à la réglementation en vigueur.



Au cœur de la croissance